



Découvert en liquidation judiciaire avec absence actif

Par **Coucounet**, le **21/09/2021** à **13:16**

Bonjour, rnrnIl a été décidé une liquidation de mon entreprise, une SARL, avec une absence d'actif. J'étais porté caution personnelle pour un prêt bancaire professionnel, la banque me demande toutefois de régler un découvert bancaire, est ce qu'il faut payer ce découvert ? rnrnMerci.

Par **chaber**, le **21/09/2021** à **18:23**

bonjour rnrn[quote]rnl a été décidé une liquidation de mon entreprise, une SARL, avec une absence d'actif. J'étais porté caution personnelle pour un prêt bancaire professionnel, la banque me demande toutefois de régler un découvert bancaire, est ce qu'il faut payer ce découvert ? rnrn[/quote] rnrnVous fournissez la réponse. La banque a tout pouvoir de se retourner contre la personne qui se porte caution

Par **Coucounet**, le **22/09/2021** à **11:19**

Bonjour, rnrnPour vous préciser, je comprends le fait que la Banque peut se retourner contre moi concernant ma caution personnelle du prêt professionnelle par acte du 5/10/2016, et à hauteur de 16900€ et selon cet acte au titre du prêt, ayant une somme redevable de 4383€ sur ce prêt, mais comment concevoir que la Banque me demande mon solde débiteur au 8/1/2021 de 8393€ et que ce débit n'est pas directement lié au prêt ?

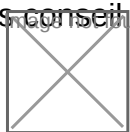
Par **BrunoDeprais**, le **26/09/2021** à **09:05**

Bonjour, rnrn rnrnA votre place (mais le conseiller n'est pas le payeur), compte tenu de votre situation qui va passer en jugement, je ne rembourserais pas la banque pour le découvert.rnrnA mon sens, vous êtes tenu personnellement pour le prêt, mais pas pour le découvert qui incombe à la société.rnrnLe risque étant quand même pour vous, les intérêts.rnrnL'entreprise va passer en liquidation et la banque en créancier chirographaire pour le montant du découvert.

Par **Nathaliecou65**, le **03/11/2021** à **10:11**

je vous conseille de contacter un [huissier bordeaux](#) il saura mieux vous conseiller que sur un

forum



Par **BrunoDeprais**, le **03/11/2021** à **18:13**

Bonjourrnrn rnrnOu un cabinet conseille.

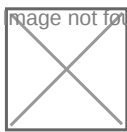


image not found or type unknown

Par **Maelyss**, le **16/05/2022** à **17:27**

J'ai eu des soucis de ce genre il y a quelques mois et j'ai fait appel à un huissier bordeaux qui m'a vraiment aidée.